— Aujourd'hui mardi, répétition à 20 h., au siège

PARTIS POLITIQUES

PARTI SOCIALISTE. — Réunion mensuelle du groupe Achille Testelin Paris, samedi 7 janvier, 75, rue du Pont-Rompu, à 19 h. Les intercalaires 1933 seront remis à cette réunion. Les non inscrits sont invités à le faire

ETAT CIVIL

Naissances. — Jacques Coroard, rue Maréchal Brune, 1. — Maurice Desplechin, 198, rue d'Armentières. — Marie Desrumeaux, rue des 5 Voies, coin Delcroix, 18. — Michel Desurmont, rue Géoérsi Bonnaud, 42. — Odette Dumoulin, rue Croix-Blanche, 151. — Francine Gérard, rue de Roubaix, 117.

Décès. — Marie Derecogne, 69 ans, Grande-Place, 35. — Frédéric Verplancke, 79 ans, rue d'Havré, 3. — Julienne Lévêque, 70 ans, ep. de Daniel Bernard, rue A. Testelin, 160. — Marthe Sidlacdre, 42 ans, veuve Roedt Charles, 58, rue Carnot. — Théodore Carpentier, 80 ans, rue Gand, 160.

HALLUIN

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal s'est réuni dernièrement, à 19 h., en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Gustave Desmette, maire.

Dix-sept conseillers étaient présents.

M. le maire rappelle que, lors des grèves d'Halluin de 1928, des municipalités et organisations ouvrières, avaient adressé des secours et subsides aux grévistes de la ville et actuellement, pour la municipalité, c'est un devoir de prendre toutes dispositions pour aider le mouvement des dockers de Dunkerque. Il demande au Conseil d'adopter une adresse de félicitations et d'encouragements, et de voter un crédit de 1.000 fr. en leur faveur.

M. Bostoen donne lecture de l'adresse de solidarité ci-dessous :

« Le Conseil municipal d'Halluin, réuni le 30 décembre, adresse ses félicitations les plus chaleureuses aux vaillants dockers de Dunkerque, pour leur lutte courageuse qu'ils ont engagée contre les entrepreneurs du port en vue de défendre leur salaire. Sûr d'exprimer la volonté de la classe ouvrière, le Conseil décide de voter un premier subside de 1.000 francs pour venir en aide aux héroïques combattants de Dunkerque.

» Le Conseil municipal attire l'attention des travailleurs d'Halluin et de la région, sur l'importance de la bataille des dockers dans la situation présente, où les fonctionnaires, cheminots, ouvriers des services publics et de l'industrie privée, en particulier, ceux du textile, sont menacés également de voir leur salaire diminuer.

» Le Conseil constate que l'attaque contre les travailleurs textiles est déjà commencée à Armentières, mais, dans cette ville aussi, les ouvriers s'apprêtent à répondre vigoureusement aux attaques de leurs patrons, et réalisent leur unité d'action. C'est pourquoi, le Conseil lance un vibrant appel à tous les ouvriers d'Halluin et de la région, pour que, à leur tour, ils s'unissent tous ensemble, chrétiens, confédérés et unitaires, en vue de soutenir par leurs gros sous, leurs frères de Dunkerque en lutte, mais aussi pour se préparer à leur propre bataille contre les patrons textiles, pour la défense de leur salaire ».

A l'unanimité, le Conseil a approuvé cette délibération, et le vote d'un premier subside de 1.000 francs.

Une fête amicale à la douane. — Samedi, les officiers et préposés de la brigade de Halluin gauche, ainsi que les membres de leurs familles, se réunissaient en un banquet amical, au « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles, banquet qui était dû à l'initiative du sous-brigadier Figourou.

A la table d'honneur avaient pris place MM. Couédel, brigadier ; Figourou, Mousson, Cantaréa et oFurnier, sous-brigadiers de la gauche.

Au dessert, M. Charles Favreau, préposé, en mots délicats, remercia les organisateurs de cette fête de famille qui avait pour but de resserrer les liens d'amitié entre les fonctionnaires de la brigade d'Halluin-Gauche.

A l'issue du banquet, une soirée fut improvisée au cours de laquelle plusieurs chanteurs se lirent applaudir dans leur répertoire. Une quête fut également faite parmi les invités au bénéfice des Orphelins de la Douane.

La vie douanière. — Le préposé Vidal, récemment promu sous-brigadier, est transféré à la brigade de Boubecque.

Le préposé Fockeu, de la brigade de Halnin-Gauche, est transféré à la Direction de Dunkerque.

Le banquet de la « Jeune Garde ». — Les membres de la société de gymnastique « La Jeune Garde » ainsi que les sociétaires de la « Clique » auront leur banquet annuel le samedi 7 janvier qui sera servi en la salle du Cercle Saint-Charles, rue des Ecoles.

RONCQ

Avis aux Etrangers. — Il est rappelé aux étrangers détenteurs de cartes d'identité pour les années 1931-32, qu'ils doivent en demander le renouvellement au cours du premier trimestre 1933.

En conséquence, les étrangers qui doivent remplir cette formalité, devront se présenter au poste de police, les mardi, jeudi, vendredi et samedi après-midi.

Ils présenteront : 1° la carte d'identité périmée ; 2° le livret de famille ; 3° quatre photographies sans coiffure et de date récente ; 4° un certificat de travail mentionnant la profession exercée.

Les étrangers qui négligeront d'accomplir cette formalité encourront les pénalités prévues par la loi (20 fr. par mois de retard pour les assujettis de la taxe normale, 5 fr. par mois aux bénéficiaires de la taxe réduite) sans préjudice des poursuites judiciaires.

BONDUES

Avis. — Les entrepreneurs et commerçants qui auraient effectué des travaux ou des livraisons pour le compte de la commune, de l'Hospice ou du Bureau de Bienfaisance au cours de l'année 1932, sont invités à déposer leurs factures aussitôt que possible en vue du mandatement des sommes qui leur sont dues.

Pour les livraisons au Bureau de Bienfaisance, il y a lieu de produire des factures séparées avec les bons à l'appui, suivant que les secours ont été attribués aux assistés habituels, ou à des chômeurs.

D'autre part, les fournisseurs du Bureau de Bienfaisance qui pour les livraisons de l'année 1933, désirent toucher, soit en fin de trimestre, ou à tout autre moment, sont avisés qu'ils doivent remettre leurs factures en mairie vers le 20 du mois, pour être mis en possession de leur mandat au début du mois suivant.

Avis aux étrangers. — Les étrangers dont la validité de leur carte d'identité expire le 31 décembre 1932 et qui normalement auraient dû en demander le renouvellement du 1er janvier au 31 mars ne devront se présenter à la mairie qu'à partir du 1er avril et jusqu'au 30 juin 1933. Passé ce délai, les demandes de renouvellement déposées après le 30 juin seront passibles de pénalités applicables à compter du 1er janvier. Les demandes de délivrance de première carte d'identité, doivent comme par le passé, toujours être faites immédiatement. En outre, détail important, désormais, toute demande de carte ou renouvellement devra être établie sur papier timbré par les intéressés.

Etat civil. — Naissances. — Robert Maton, au Mont, 34 ; Christiane Dupont, Pavé de Ravennes, 42 ; Raymond Lattres, Pavé des Ravennes, 12 ; Gérard Vanynghelandt, rue du Bosquiel, 36.

Décès. — Jeanne Desmaret, 53 ans, sans profession, rue Fouquet-le-Long, 13 ; Julien Vandrisse, marchand de quatre saisons, 45 ans, au Cabu, 42.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE MASSON
Consultez le Nouveau Louis
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT

MARCQ-EN-BARŒUL

DEUX ACCIDENTS AU CROISÉ LAROCHE

UN MOTOCYCLISTE GRAVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO

Vers 16 heures, une auto conduite par M. le doyen Chantry, curé de la paroisse du Bourg, est entrée en collision, boulevard de Lille, avec le motocycliste Martel René, chauffeur, 8, rue des Girondins, à Tourcoing.

M. Martel roula sur la chaussée et fut trouvé sous le moteur de la voiture de M. Chantry. Il fallut que quatre témoins de l'accident soulèvent la voiture pour relever la victime.

Conduit de suite au Café de l'Etoile, où il reçut les premiers soins du docteur Masson père, qui constata que le blessé portait une forte contusion à la base du thorax avec prolongement sur l'omoplate, des contusions multiples avec plaies au bras gauche et à la jambe droite.

Le sous-brigadier de la police de Marcq, appelé sur les lieux, a entendu les témoins et commencé son enquête pour établir à qui incombent les responsabilités de cet accident.

DEUX AUTOS SE SONT RENCONTRÉES

Vers 18 heures, à 100 mètres du Croisé-Laroche, sur le boulevard de Lille, l'auto pilotée par M. Dupreux Georges, garagiste, demeurant à Roubaix, 116, boulevard Beaurepaire, a heurté le garde-boue gauche de la voiture conduite par M. René Verhoyen, demeurant à Lille, 52, rue Faraday.

Par suite du choc, celle conduite par M. Verhoyen eut sa direction faussée et fit une embardée sur le trottoir ; dans sa course, elle fauchа un bec de gaz et de là alla s'arrêter sur les voies du tramway de l'E. L. R. T. Un prompt dégagement permit qu'elle ne fut pas réduite en miettes, car un tram descendait du Buisson.

Il n'y a pas eu d'accident de personne. Les dégâts matériels sont importants.

Avis d'Enquête. — Une enquête est ouverte à la Mairie au sujet de l'acquisition d'un terrain de sports d'une superficie de 34.997 mètres carrés.

Les pièces de ce projet seront déposées à la Mairie du 7 au 17 janvier 1933 où l'on pourra en prendre connaissance de 8 à 17 h. Un commissaire enquêteur recevra les réclamations les 18, 19 et 20 janvier, de 15 à 17 h.

Etat civil. — Naissances : Jean Pladys, rue Moreau, 65. — Joseph Cius, Carrière Dal, 4. — Raymonde Warlop, rue Verte, 141. — Jeanine Bouchet, avenue du Mar.-Foch. — Paulette Lefebvre, boulevard de Tourcoing, 14.

Publications : Léon Demarcq, chauffeur d'auto, à La Madeleine, et Adrienne Wyckaert, canetière, rue du Midi, 6. — Robert Vanhoutte, employé, rue Sébastopol, 29, et Marie Waroquier, couturière, rue du Plouich, 164. — Joseph Delgatte, boucher, Grand'Place, 12, et Jeanne Carlier, s. p., rue du Quesne, 152. — Raymond Lequin, employé, contour de l'Eglise, 9, et Fernande Vieren, coiffeuse, à Lomme. — Pierre Petit, industriel, rue de Lille, 113, et Solange Molin, s. p., à Lille. — Emile Cliquelion, traceur, rue J.-Guesde, 33, et Marie Guffroy, apprêteuse, à Aulnay-sous-Bois. — Raphaël Cordonnier, électricien, rue Saint-Pierre, 43, et Lés Hivon, s. p., à Lille. — Georges Lourdaux, chauff. d'auto, à Douai, et Marguerite Naessens, ménagère, rue Nationale, 24.

Décès : Arlette Leclercq, 18 mois, rue de la Prévoyance, 30. — Roger Lepers, 8 mois, rue J.-Deicenserie, 208. — Albert Lombaert, 68 ans, place de l'Abbé-Lemire, 31. — Claude Inion 3 mois, Chemin Poivré, 75.

Parfumerie DEROUBAIX
4, r. des Manneliers. Grand'Place, Lille
Mobilier, Matériel et Approvisionnement du Salon de Coiffure (Hommes et Dames)

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Un tamponnement de tramways fait une quinzaine de blessés

Dans la soirée de dimanche, une rencontre de deux tramways vicinaux a eu lieu dans les circonstances suivantes :

Le tramway Gare-Mouscron-Montaleux, qui quitte la gare à 18 h. 54, précédait un tramway se dirigeant vers « La Planche ».

Le premier s'est arrêté à l'arrêt dit « Beau-Site ». Le conducteur du second, qui le suivait à 200 mètres, n'a pu arrêter à temps sa motrice et un choc violent se produisit, brisant ainsi les glaces de chaque voiture.

On signale une quinzaine de blessés légèrement, par des éclats de verre, aux mains et à la figure, dont parmi ceux-ci : Mme Vienne-Cracco, rue de Dunkerque, 104, à Tourcoing ; Blomme Albéric, rue de Strasbourg, à Tourcoing ; Defeu M., rue des Virolois, à Tourcoing ; Angèle Poilet, rue des Ecoles, à Mouscron ; Vaneeckout Médart, rue de la Croix-Rouge, 7, Mouscron ; Nuyttens Gérard, rue du Labyrynthe, 236, Mouscron ; Verbéke Guillaume, rue du Labyrinthe, 265, Tourcoing.

M. Dupont, commissaire de police adjoint, procède à l'enquête.

Conseil Communal. — Le Conseil se réunira le 6 janvier à 19 h. à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour : 1. Installation et prestation de serment des Conseillers communaux — 2. Nomination de quatre Echevins, prestation de serment. — 3. Ordre de préséance des membres du Conseil communal, tableau. — 4. Conseil Communal, formation des Commissions spéciales.

Etat Civil. — Naissances : Benoit Odette, Maternité ; Verstaen Marie-Louise, rue du Petit-Pont, 83 ; Vandekerkhove Emmanuel, rue de la Station, 19 ; Dewagtere Constant, rue du Théâtre, 44 ; Vanherreweghe Raoul, ch. du Risquons-Tout, 216 ; Marquette Berthe, rue Ste-Germaine, 24 ; Crombez Roger, ch. du Risquons-Tout, 383 ; Leiebvre André, rue de Wattrelos, 91 ; Blum Janine, rue du Phénis, 8 ; Wellens Diane, Maternité.

Publications. — Benoit Gustave, rattacheur et Hoekman Jeanne, place de la Liberté, 25 ; Declerck Lucien, rattacheur et Boudin Elise, soigneuse ; Vanseveren Julien, tisserand et Germonprez Gabrielle, visiteuse ; Moreels Albert, couvreur et Belin Marie, doubleuse ; Ampen Antoine, rattacheur et Garrevoet Adrienne, bobineuse ; Algoed Gustave, rattacheur et Beel Clémence, soigneuse ; Van Hamme René, rataeheur et Verhaeghe Gérarda, soigneuse ; Vandeveide André, charpentier et Vandekerkhove Angérie, ouvr. de fabr.

Décès : Malysse Jules, 62 ans, avenue du Parc, 59 ; Duthoils J.-B., 87 ans, rue du G. Leman, 32 ; Fieux Léonie, 76 ans, Hôpital ; Libon Roger, 2 mois, rue du Labyrinthe, 67 ; Lemaire Elodie, 77 ans, Hôpital ; Benoit Hélène, 52 ans, rue du Couet, 146 ; Dubeyne Rosalie, 81 ans, rue de Menin, 1 ; Deprez Rémi, 37 ans, avenue J.-Jaurès, 44 ; Huys Alphonse, 71 ans, reu du Mont-à-Leux, 122 ; Duhamel Alphonse, 76 ans, Refuge.

DOTTIGNIES

Concert. — Dimanche 15 janvier, à 18 h., après la séance du Cinéma, Concert musical par la Royale Harmonie « La Renaissance » sous la direction de M. H. Petitjean.

Au programme : Allegro de Concert (Martin) ; Marche Triomphale (Vanremortel) ; La Bohémieone (Baelie) ; Cortège Héroïque (May) ; L'Or et l'Argent (Franl-Lebar). — Entrée gratuite.

A 19 h. 30, Grand Bal.

MENIN

Ligue du Coin de Terre, Cité-Jardin : « Notre Village ». — Comme chaque année, la Ligue du Coin de Terre de la Cité-Jardin « Notre Village » ouvrira sous peu sa saison de conférences.

Nous donnons ci-dessous la date des conférences, ainsi que les sujets qui seront donnés :

Dimanche 8 janvier 1933 : « Culture des arbres fruitiers. Soins, engrais, taille. Lutte contre les maladies et insectes. »

Dimanche 5 février : « Culture maraîchère. Avantages par l'emploi de vitres et couches. »

Dimanche 12 mars : « Culture maraîchère. Travaux de la saison. Plantations, semis. Culture de choux. »

Dimanche 9 avril : « Jardin d'agrément. Culture des meilleures plantes annuelles pour l'embellissement des maisons et jardins. La culture des Dahlias. »

Dimanche 14 mai : « Culture maraîchère. Travaux de la saison. La culture des tomates et fraises. »

Dimanche 4 juin : « Jardin d'agrément. La culture des meilleures plantes vivaces pour l'embellissement des maisons et jardins. »

Dimanche 2 juillet : « Culture maraîchère. La deuxième culture des légumes de l'année. Ce qu'on peut semer sur les places venues libres. »

Les conférences ont lieu chaque fois à l'école communale de la Cité-Jardin, à 9 h. et seront rehaussées à chaque séance par une grande tombola.

Les conférences susdites seront données par M. Lagast, conférencier de l'Etat de Courtrai, et M. Cnudde, secrétaire de la Ligue provinciale du Coin de Terre de Thourout.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire de la Ligue : M. Slambrouck Jules, 167, boulevard de la Liberté.

Etat Civil. — Naissances : Deryckère Daniel, 349, rue de Mouscron ; Staessens Noëlla, 12, rue Daphin ; Kinsabil Annis, 4, rue de l'Enseignement ; Hassens Noël, 56, rue Charles-Quint ; Pottillus Germain, 2, avenue du Peuple ; Santelé Roland, 117, rue de Bruges.

Décès : Stalmans Robert, 2 mois, 16, rue des Ecoles ; Gossery Roland, 4 mois, 40, rue de la Redoute ; Lesaffre Prosper, 61 ans, veuf Buyse Alice, 39, rue des Arts.

COURTRAI

Etat Civil du jeudi 22 au mercredi 28 décembre. — Naissances. — Cécila et Joseph Hiltrop, rue de la Promenade, 58 ; Monique Vanoutryve, hameau Walle, 19 ; Romain Dinnecourt, quai du Reep, 7 A, domicilié à Heule ; Joseph Sœens, avenue Saint-Amand, 28 ; Germain Laperre, quai du Reep, 7A, domicilié à Veveighem ; Kathelyne Yserbyt, avenue Antoine Gœthals, 1 ; Noël Labarque, rue de la Prévôté, 15 ; Noël Delambaerde, impasse Amsterdam, 1 ; Yvette Catteeuw, rue du Caoon, 49 ; Julien Bourgois, Tournant de la rue du Flamand, 14, domicilié à Bilsseghem ; Paul Boucquillon, quai de l'Industrie, 1.

Publications. — Hubert Hanssens, négociant à Gulleghem, et Joanna Holvoet, s.p., rue du Château, 29 ; Frans De Praitere, employé à Courtrai, et Germaine Tack, s.p. à Deerlijk ; Raoul Mattelaer, employé à Courtrai, et Joanna Verpoort, employée à Heule ; Andreas Vendeveide, charpentier à Mouscron, avant à Courtrai, et Angela Vandekerckhove, ouvrier de fabrique à Oost Roosbeke.

Décès. — Alfons Nelrynck, 42 ans, chauffeur, époux de Alida Biltrie, rue du Seigle, 24 ; Ginette Verriest, 6 mois, rue de Staceghem, 68 ; Henri Mesdom, 54 ans, contremaître, époux de Paulina Eeckhaut, Marcé aux Grains, 20 ; Renilda Kerkhof, 70 ans, s.p., veuve de Séraphin Delaere, rue Pycke, 63 ; Victor Baptiste, 80 ans, s. p., époux de Marie Forment, rue de l'Avenir, 52.

TOURNAI

Les nouveaux Bourgmestres

Par Arrêté Royal du 27 décembre 1932, publié ou « Moniteur Belge » de ce jour, sont nommés Bourgmestres dans les Communes désignées ci-après, de l'Arrondissement de Tournai, à la date du 1er janvier 1933 :

MM. Tételain J.-B., à **Béclars** ; Richard E. à **Blandain** ; De Sénépart O. à **Chapelle-à-Oie** ; Baudry H., à **Chercq** ; Deresse A., à **Froidmont** ; Plaquet E. à **Hollain** ; Wagnoo H., à **Jollain-Merlin** ; Leuridan L., à **Marquain** ; Martin M., à **Melles** ; Cornelle O. à **Obigies** ; Varlet L., à **Orcq** ; Coroet ..., à **Péruwelz** ; Dubuisson A., à **Pipaix** ; Deroubaix J., à **Popuelles** ; Pecquereau G., à **Pottes** ; Cossée de Maulde, à **Ramegnies-Chin** ; Delaunoy C., à **Rongy** ; Brabaot C., à **Rumes** ; de Croy A. à **Rumillies** ; Desmons E., à **Saint-Maur** ; Balcaen R., à **Thimeugies** ; Desénépart A., à **Warchin**, et Peeters H., à **Warcoing**.

Vol d'un vélo. — Leleu Cléola, employé domicilié à Antoing, rue Crèvecœur, 18, a déposé plainte à la police, à charge d'inconnu inculpé du vol de sa bicyclette qu'il avait momentanément déposée contre la façade d'un café, en cette ville.

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal s'est réuni à l'Hôtel de Ville à 19 h. 30 pour recevoir notification du décès de M. Charles Bernard, conseiller communal.

Après que M. Wibaut, bourgmestre, au nom du Conseil et de la droite, M. Deron, au nom du groupe socialiste et M. Asou, au nom du groupe libéral, eurent prononcé l'éloge funèbre du défunt, le Conseil communal décida qu'une lettre de condoléances serait adressée à la famille au nom de l'administration, et que le Conseil assisterait aux funérailles.

Puis, la séance fut levée en signe de deuil.

Constitution d'un cartel libéral-socialiste. — L'Union libérale progressiste de Tournai s'est réunie hier soir à la Salle des Conserts pour examiner et discuter le projet de pacte à intervenir entre les groupes socialiste et libéral du Conseil Communal, en vue d'une alliance pour l'administration de la Ville à partir du 1er janvier. Ce projet a été ratifié par l'assemblée par 142 voix sur 196 votants.

Le Collège Catholique homogène sera donc remplacé par un Collège se composant de deux libéraux, dont le Bourgmestre et de trois socialistes.

L'installation du nouveau Conseil communal et la nomination des Echevins, eurent lieu vraisemblablement vendredi 6 janvier.

Etat Civil. — Naissances : Lucette Leblond, chaussée de Douai ; Colette Bodart, rue Saint-Martin ; Jacqueline Balcaen, chaussée de Roubaix ; Camille Deiescluse, rue du Cygne ; Julien Dutoit, avenue de Maire ; Raymond Lecomte, rue Barre Saint-Brice ; Yvette Coinne, chaussée d'Audenarde ; Christiane Beutels, rue Rogier ; Colette Derbaudrenghien, rue Saint-Bruno ; Marguerite Malaise, place de Nédonchel.

Publication : Gustave Myncke, maçon, à Assebrouck, et Germaine Denachtegael, servante, à Assebrouck.

Décès : Robert Decamps, 23 ans, employé, boulevard Walter de Marvis ; Désiré Mespouille, 76 ans, s.p., rue des Sœurs de Charité ; Louis Renders, 73 ans, s.p., Luchet d'Antoing ; Lucie Pérre 78 ans, s.p., rue des Sœurs de Charité ; Raymond Hespel, 3 ans, rue Saint-Fiol ; Eugénie Belin, 76 ans, s.p., rue Guillaume-Chartier ; Marie Deverly, 81 ans, s.p., chaussée de Renaix ; Charles Bernard, 73 ans, conseiller communal, quai des Poissonceaux ; César Legrand, 64 ans, peintre, rue des Ingers ; Antoinette Valin, 81 ans, rentière, rue des Carmes.

WAEREGHEM

Etat civil. — Naissances : Roose Yvonne, rue Hol, 43. — Favere Yvette, Place n. 9.

Publications : Deroose Maurice, ébénista, et Naessens Yvonne, ouvrière de fabrique.

— Vanwonterghem Herman, ouvrier de fabrique et Demunster Anna, ouvrière de fabrique. — Debeene Maurice, ouvrier de fabrique à Anseghem et Deconninck Marguerite, ouvrière de fabrique. — Scheerens Maurice, ouvrier de fabrique à Oost-Roosbeke et Waekens Irma, ouvrière de fabrique — Bobez Camille, négociant et Vanneste Marguerite, à Deerlyck.

WEVELGHEM

Etat Civil. — Naissances. — François Leperre, rue Renteien, 54 ; Daniel Parmentier, rue de la Chapelle, 28.

Décès. — Camilla Costeur, 9 ans, rue Posthoorn, 79 ; Germaine Verlinde, 34 ans, rue de Lauwe.

DERNIÈRE HEURE

APRÈS LES INCIDENTS du match de Marseille

Le bureau Fédéral de la F.F.F.A. a réduit l'amende de l'O. Lillois

A la suite des incidents du match comptant pour le Championnat de France de Football Professionnel, Olympique Lillois contre Olympique de Marseille, disputé à Marseille, des sanctions avaient été prononcées contre l'Olympique Lillois et contre certains joueurs dudit club, notamment une amende de 10.000 francs à acquitter par l'Olympique Lillois. Ce club avait fait appel de cette décision devant le Bureau Fédéral, qui a tranché hier soir le différend. Les sanctions (suspensions avec sursis) infligées ont été maintenues, mais l'amende a été ramenée de 10.000 fr. à 5.000 francs.

EN FRANCE

Paris, 3. — Le général Guillaumat, membre du Conseil supérieur de la Guerre, va cesser de siéger au sein de notre haute assemblée militaire. Le général Guillaumat atteindra demain sa 70e année, qui marque le terme légal de la disposition spéciale dont il bénéficiait. Il conservera cependant à vie sa solde d'activité, comme ayant commandé en chef les armées alliées d'Orient.

A L'ETRANGER

Rome, 3. — Le Roi a accordé hier son agrément à la nomination de M. de Jouvenel comme ambassadeur de France.

Budapest, 3. — Un des blessés de la catastrophe minière de Nagymaniok, a succombé, ce qui porte à 14 le nombre des victimes du coup de grisou.

Oviedo, 3. — Les conflits sociaux dans la région des Asturies ont pris ces jours derniers un caractère assez violent. La crise charbonnière est aiguë. De nombreux actes de terrorisme ont été commis. On estime que dans la journée et dans la soirée de dimanche plus de 50 bombes et pétards ont fait explosion.

Deux mille personnes sont sans travail. La police, en plusieurs occasions, a dû faire feu sur les extrémistes. On ne signale aucune victime.

Pas de recrutement de fonctionnaires, agents, ouvriers, etc..., en 1933

Le ministère des Finances nous communique la note suivante :

Le président du Conseil et le ministre des Finances ont soumis à la signature de leurs collègues et ont fait approuver par le président de la République, un décret suspendant jusqu'au 31 décembre 1933, tout recrutement de fonctionnaires agents, ouvriers ou employés dans les administrations, services, offices et établissements publics de l'Etat. Il ne pourra être accordé de dérogation à la règle ainsi fixée que par décret contresigné par le ministre des Finances et le ministre intéressé. En ce qui concerne les emplois réservés aux victimes de la guerre, le décret portera en outre la signature du ministre des Pensions. Dans la pensée du gouvernement, cette mesure doit imposer par l'arrêt du recrutement et la réduction progressive des effectifs, le recours à de nouvelles méthodes de travail. C'est ou des premiers éléments de la réorganisation administrative.

Pour ce qui est des cadres des armées de terre et de mer, le recrutement sera limité aux chiffres fixés dans le projet de loi de finances de 1933 et qui comporteraient déjà d'importantes réductions. Ces chiffres seront dès maintenant respectés.

Au Carillon, 108-110, rue Léon-Gambetta, LILLE
toutes les DERNIÈRES NOUVEAUTÉS en BIJOUTERIES JOAILLERIE, ORFÈVRERIES et MONTRES

LILLE

UNE IMPRESSIONNANTE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Lundi matin, vers 3 h. 30, Mme Legrand, 38, rue Jeanne-Hachette, s'éveillait, ayant perçu un bruit suspect dans la chambre contiguë à celle où elle reposait.

Elle alerta sa fille, Zita, âgée de dix-neuf ans, et, en sa compagnie, pénétra dans la chambre voisine.

Quelle ne fut pas la stupeur des deux femmes d'y trouver un homme, debout près de la fenêtre.

L'inconnu avait pénétré dans l'appartement en brisant une vitre et en tournant alors l'espagnolette de la fenêtre.

Mme Legrand, qui avait eu la précaution de s'armer d'un couvercle de poêle, en porta un coup à la tête de l'intrus. L'escarpe, pourtant, réussit à s'enfuir en enjambant la fenêtre restée ouverte. Sur place, il a laissé une casquette qui aidera, sans nul doute, à l'identifier. — Rien n'a été dérobé dans la maison

M. Duvernueil, commissaire de police de permanence, a ouvert, hier, une enquête sur ces faits.

UN CHAUFFARD S'ESQUIVA APRÈS AVOIR RENVERSÉ UN PIÉTON

M. René Ambier, âgé de 19 ans, demeurant 131, rue Léon Gambetta, traversait le boulevard de la Lorraine, pour se rendre rue Charles de Muyssaert, lorsqu'il fut heurté et renversé par une auto de livraison.

Le chauffard continua sa route et ne s'arrêta que 300 mètres plus loin. Délibérément, il se remit en route et prit la fuite. Le numéro matricule de la voiture n'a pu être relevé.

M. Ambier porte une fracture de la clavicule gauche. Une enquête est ouverte.

EXPLOIT D'IVROGNE

M. Armand Robillard, représentant de commerce, 19, rue Dupuytren, passait dimanche à 19 h. 15, en auto, à l'angle de la rue Lepelletier et de la rue Basse. Il dut déraguer pour passer un groupe de trois individus paraissant pris de boisson. Un de ces individus porteur d'un marteau donna alors un coup de cet outil dans le pare-brise de l'auto qui vola en éclats. M. Michel Robillard, frère de M. Armand Robillard, fut légèrement blessé à la figure par un éclat de verre.

Inutile de dire que l'auteur du méfait prit la fuite. On le recherche car plainte a été déposée contre lui.

UNE COLLISION ENTRE UN CAMION ET UN AUTOCAR

Une collision s'est produite lundi matin à l'angle de la Grand'Place et de la rue des Débris-Saint-Etienne.

Le camion-auto de M. Théodore Sadin, 170, rue des Peupliers, à Marcq-en-Barœul, au service de M. Caby, à Saint-Audré, pris par le travers, par l'autobus conduit par M. Gaston Buisset, de Lomme, a été projeté sur le trottoir.

Il est résulté de cette collision des dégâts sérieux aux deux véhicules. Personne ne fut blessé, heureusement.

Enquête est ouverte dans le but de déterminer les responsabilités.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 31 Décembre 1932

Une série de vols. — Ledoux Léon, 36 ans, ouvrier agricole, à Roubaix, 46, rue Pierre-de-Roubaix, et Nys Henri, 35 ans, journalier, à Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix, n'étaient rendus, le 26 décembre 1932, au marché de Tourcoing, avec l'intention bien arrêtée de trouver de l'argent par des moyens malhonnêtes. Ce jour là, vers 8 heures du matin, apercevant un marchand de rideaux installé place Charles-Roussel, tous deux se placèrent à proximité du marchand et le bousculèrent. C'est alors que Ledoux plongea rapidement la main dans la poche du pardessus du marchand et en retira un porte-monnaie qu'il fit disparaître dans sa poche, puis tous deux s'éloignèrent.

Arrêtés peu après, tous deux furent déférés au parquet.

A l'audience d'hier, Ledoux a été condamné à 6 mois de prison ; Nys à 4 mois

— Le 21 novembre 1932, la dame Leleu, en rentrant à son domicile, à Lille 17, rue Léon-Gambetta, constatait la disparition de la montre de son mari, d'une chaîne, d'une montre bracelet et d'un trench-coat. Les soupçons se portèrent sur un sieur Emile Delecroix, jardinier, sans domicile fixe, qui avait été vu, dans l'immeuble, au cours de la journée et qui connaissait les époux Leleu. Arrêté le 23 novembre, à la suite de vols de bicyclettes commis à Lille, Delacroix passe des aveux. Il nia cependant avoir volé la montre d'homme et le trench-coat.

L'instruction a démontré que M. Leleu avait prêté le trench-coat à Delacroix qui devait le lui restituer le 21 novembre.

Mal noté, chargé de nombreuses condamnations, Delacroix a encouru hier un an de prison pour vol et abus de confiance (Me Noiret).

— Séname Edouard, couvreur, à Lille, qui avait frauduleusement soustrait une bicyclette le 14 décembre, à Lomme, a été condamné à 6 mois de prison.

— Carlier Juliette, 56 ans, ouvrière d'usine, à Croix, était poursuivie pour avoir volé de la soie artificielle, deux cache-cols et autres objets, au préjudice de M. Vandewalle, directeurs des Ateliers de transformation de la Société Lyonnaise de Soie, à Croix. Récidiviste, elle a été condamnée à 3 mois de prison (Me Noiret).

Amateurs de pommes. — Depuis un certain temps, M. Delahouse, garde chasse au service de M. Philippe, notaire, à Cysoing, constatait la disparition de fruit dans le verger de son patron. Ayant exercé une surveillance, le 4 octobre 1932, le garde chasse surprenait, vers 7 heures du matin, un couple dans le verger : Lucien Saton, 23 ans, perceur, 12, rue Chanzy, à Cysoing, et Angèle Vandenbrouck, 35 ans, ménagère, audit lieu, même rue. La femme portait dans son tablier des pommes qu'elle avait ramassées tandis que Saton les faisait tomber de l'arbre. A l'approche du garde tous deux prirent la fuite. Ils furent arrêtés peu après, mais mis en liberté provisoire.

A l'audience, ils ont été condamnés à un mois avec sursis.

Affaires diverses. — 6 jours à Germain Mallet, 42 ans, tisseur, sans domicile fixe, qui vagabondait.

— 20 jours et 500 fr. d'amende à Antoinette Paemelaer, 24 ans, ménagère, à Roubaix, qui avait introduit du tabac étranger.

— 2 mois et 500 fr., pour même délit, à Alexandre Vanhorde, 18 ans, 1/2, zingueur, à Roubaix

— 3 mois de prison, à Séphan Ciko, 31 ans, chauffeur, sans domicile fixe, et à Paul Delanchy, 21 ans, journalier, sans domicile fixe, qui, le 15 décembre 1933, vers 14 h., à Wasquehal, dans un estaminet de la rue du Haut-Vinage, avaient tenté de soustraire une certaine somme d'argent dans le tiroir-caisse du débit.

— 6 mois de prison à Edouard Bryard, 48 ans, marchand ambulant, à Lille, 54, rue des Etaques, qui avait ramassé, le 7 décembre, une boucle d'oreille de valeur devant le domicile de la dame Descamps, à Lomme.

— 3 mois de prison à Arthur Caron, 51 ans, ouvrier tanneur à Lille, pour détournement de diverses marchandises au préjudice de M. Clément (Me Noiret).

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

UNE AUDACIEUSE TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Une nouvelle tentative de cambriolage est à ajouter aux exploits des malandrins qui mettent, depuis quelque temps, la banlieue lilloise en coupe réglée.

Au numéro 205 de l'avenue de l'Hippodrome, habite un négociant, M. Louis Janin, 36 ans. Dans la nuit du 1er au 2 janvier, vers 5 heures, Mme Janin descendit quérir du lait pour son enfant. Quelle ne fut pas sa stupeur et sa frayeur en même temps, de voir les portes de la cuisine grandes ouvertes. Elle appela son mari et tous deux constatèrent qu'un placard avait été complètement fouillé par le ou les cambrioleurs, qui étaient entrés par la porte de la cuisine ouverte à l'aide de pesées.

Rien n'avait été emporté. A signaler qu'au cours de la nuit, Mme Janin eut la fugitive sensation d'un rayon de lumière lui balayant le visage. Elle crut à un phare d'auto passant dans l'avenue Elle ne prêta pas non plus attention à des craquements entendus peu après et semblant venir de l'escalier.

Elle pensa que c'était son chien qui se promenait dans la maison.

A n'en pas douter, c'était un cambrioleur qui effectuait une visite des lieux.

L'enquête est menée avec diligence par l'active brigade de gendarmerie.

LA MADELEINE

Une auto sur un pylone. — L'autre nuit, un nouvel accident d'auto s'est produit boulevard de la République à hauteur du Chemin du Romarin. M. P., M..., agent des douanes à Halluin, revenant de Lille, en compagnie de plusieurs personnes, se jeta avec une telle violence sur le refuge que le pylone fut renversé.

Par un hasard extraordinaire, aucune personne ne fut blessée. La voiture qui avait subi d'importants dégâts fut remorquée, par les soins de M. Letson, garagiste.

SAINT-ANDRÉ

Vol. — A la sortie du personnel des établissements Caby et Cie, rue de la Gare à St-André, un manutentionnaire d'origine polonaise, Jean Zupkorck, 34 ans, célibataire, habitant rue Abbé-Delplanque à Lambersart, a été surpris emportant un jambon qu'il avait dérobé dans la porcherie. Depuis quelque temps déjà de nombreux vols avaient été constatés et une surveillance spéciale avait été organisée. Une plainte a été déposée entre les mains de M. Picavet, garde champêtre, qui a ouvert une enquête.

LA BASSÉE

Accident. — Le sujet italien Luigi Gagliardi,